

FORMATION

Le Baccalauréat professionnel ICCER est un diplôme professionnel qui se prépare en 3 ans après la 3ème, ou 2 ans après un premier diplôme (CAP) ou une 2nde professionnelle.

Contenu de la formation Baccalauréat :

Enseignement professionnel: 10h/semaine

Enseignement général : 12h/semaine

Economie-gestion : 1h/semaine

Prévention-Santé-Environnement :
1h/semaine

Co-intervention : 1,5h/semaine
(enseignement mixte professionnel et général)

Chef d'œuvre : 1 à 2h/semaine (projet professionnel mené à titre individuel sur les deux années de formation)

Accompagnement Personnalisé (AP), consolidation et accompagnement aux choix d'orientation : 3h/semaine.

PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel) : les élèves intègrent une entreprise pendant plusieurs semaines (22 semaines sur 3 ans).

Le lycée Gustave Eiffel accueille également les élèves en apprentissage.



**Lycée Professionnel
GUSTAVE EIFFEL**
5 Avenue Manouchian
13400 Aubagne

Proviseur : Antoine RISI
DDFPT : Yannick MAZE

Tel : 04.42.03.14.44
Fax : 04.42.84.94.75

<https://www.site.ac-aix-marseille.fr/lyc-eiffel/ce.0130013u@ac-aix-marseille.fr>

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



BACCALAUREAT PROFESSIONNEL INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES



LES DIFFÉRENTS MÉTIERS

Technicien professionnel intervenant sur les installations sanitaires, thermiques, de ventilation et de climatisation pour en assurer le montage, les raccordements fluidiques et électriques, la mise en service, le contrôle du fonctionnement et certains travaux d'amélioration et de dépannage.

Il prépare, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens. Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention. Il participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Les principales activités du technicien sont les suivantes :

- étudier des petites installations et apprécier des coûts à l'aide de l'outil informatique
- planifier une réalisation et réceptionner des matériaux sur chantier
- fabriquer ou préfabriquer des sous-ensembles
- implanter et poser les équipements, monter et raccorder les éléments des installations fluidiques et électriques
- installer des équipements sanitaires,



PROFIL

Les qualités requises pour devenir technicien en installation :

- la flexibilité (horaire chantier)
- l'autonomie
- l'organisation (planning...)
- la responsabilité (respect Qualité Santé Environnement)

OÙ ET COMMENT ?

Le technicien professionnel en installation de systèmes énergétiques et climatiques est susceptible d'être employé par des entreprises de natures et de tailles différentes :

- en entreprises artisanales : comme collaborateur de l'artisan ;
- en entreprises petites et moyennes : travail en équipe encadré par un chef d'équipe ou un chef de chantier ;
- en entreprises spécialisées dans un secteur de l'énergétique

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- L'habilitation électrique B1V—BR
- PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTIONS

Après le Baccalauréat professionnel, il est possible :

- d'entrer directement dans la vie active
- de poursuivre ses études notamment avec un BTS (deux ans).

FAMILLE DE MÉTIERS

En seconde (partir de 2021), c'est la famille des Métiers des Transitions Numérique et Énergétique qui est étudiée. En fin de seconde, un choix doit être effectué pour se spécialiser en :

- Système Numérique (SN option A, B, ou C)
- Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables (MFER)
- Installateur en Chauffage, Climatisation et Énergies Renouvelables (ICCER)
- Maintenance et Efficacité Énergétique (MEE)
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC)